



**GUIDE DU CAMP DE JOUR DE
LA VILLE DE CANDIAC**

ÉTÉ 2020

MISE EN CONTEXTE

En conformité avec les directives de la santé publique et de l'Association des Camps du Québec (ACQ), la direction du camp de jour de Candiac ont révisé intégralement leurs procédures et l'aménagement de leurs sites.

Le Guide de relance des camps en contexte de COVID-19 rédigé par l'ACQ et approuvé par la Direction de la santé publique a émis quatre directives sur lesquelles reposent les différentes mesures. Les directives tendent à favoriser le respect de la distanciation physique, la priorisation d'activités extérieures, la limitation de contacts physiques et la mise en place de mesures d'hygiène rigoureuses. En résumé, elles servent à limiter les risques de contamination et de propagation de la COVID-19.

La collaboration du parent est donc nécessaire afin tous puissent travailler de concert dans l'obtention d'un but commun, soit un été agréable et sécuritaire.

LES DIFFÉRENTS SITES ET LEURS COORDONNÉES RESPECTIVES

Camp régulier

135 Ch Haendel, Candiac, J5R 1R7

450-635-6036

Camps thématiques

4 Avenue Champagne, Candiac, J5R 4W3

Numéro à venir

Pour procéder à une inscription, effectuer un paiement, modifier une fiche santé ou motiver une absence, veuillez contacter le Service des loisirs à l'adresse campdejour@ville.candiac.qc.ca.

ENCADREMENT DES ENFANTS

Afin d'assurer le meilleur encadrement possible et de respecter la distanciation physique imposée par la Direction de la santé publique, le nombre d'enfants par groupe a été diminué. Chacun de ces groupes sera supervisé par un animateur qualifié.

Ratios pour l'été 2020

Groupe d'âge	Ratio Camp régulier	Ratio Camps thématiques
Maternelle	6 enfants par groupe	10 enfants par groupe
1 ^e année	6 enfants par groupe	
2 ^e année	7 enfants par groupe	
3 ^e année	7 enfants par groupe	10 enfants par groupe
4 ^e année	10 enfants par groupe	
5 ^e année et plus	12 enfants par groupe	

Plus que jamais, la stabilité des groupes sera privilégiée. Quant à elles, les activités entre les groupes seront contrôlées, voire évitées.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, chaque membre du personnel bénéficie des qualifications suivantes :

- Une formation de 7 heures en animation;
- Une certification triennale en premiers soins comprenant l'administration de l'auto-injecteur;
- Une formation annuelle d'environ 17 heures afin de se familiariser avec les procédures et le mode de fonctionnement du camp de jour.

Vu le contexte actuel, tous ont également complété une formation portant sur la COVID-19, les mesures d'hygiène ainsi que les techniques d'encadrement, d'intervention et d'animation. Cette dernière est imposée par l'Association des camps du Québec.

À noter que les aide-accompagnateurs ont également suivi la Certification en accompagnement camp de jour de l'Association québécoise du loisir pour personne handicapée.

EFFETS PERSONNELS À APPORTER

- Un dîner froid et deux collations (AM et PM)

En conformité avec les recommandations de l'Association des Camps du Québec, aucun lunch ne pourra être chauffé au four à micro-ondes. Préféablement, les produits alimentaires seront placés dans un sac à lunch permettant de les garder au froid.

- Une à deux bouteilles d'eau réutilisables

Afin de réduire les risques de contamination, les fontaines d'eau seront réservées au remplissage de bouteilles. D'ailleurs, les bouteilles d'eau réutilisables seront indispensables, puisque la majorité des activités prendront place à l'extérieur.

- Un costume de bain et une serviette

Une veste de flottaison, conforme aux restrictions de la Société de sauvetage du Québec, sera prêtée à chaque enfant en ayant besoin. Tout enfant ne nécessitant pas de veste de sauvetage devra passer un test de nage sous la supervision des sauveteurs de la piscine municipale.

Pour tout enfant portant des lunettes de vue, il est favorable de prévoir un boîtier pour éviter que celles-ci soient endommagées durant la baignade.

- Une bouteille de crème solaire

Cette année spécialement, le prêt de crème solaire ne pourra être fait entre les enfants.

- Un chapeau ou une casquette

- Une paire de vêtements de rechange

Plus que jamais, les jouets de la maison ainsi que les objets électroniques ne seront tolérés sur les sites du camp. Ces derniers seront automatiquement confisqués.

ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Dans le contexte actuel, la Direction de la santé publique et l'Association des Camps du Québec ont recommandé que l'accès aux sites soit réservé aux enfants et aux membres du personnel. Ainsi, les procédures d'accueil et de départ des enfants ont été revues. Un suivi quotidien aux parents sera offert et l'équipe des responsables sera disposée à recevoir des courriels et des appels téléphoniques afin de répondre à toutes questions.

En général, pour les procédures d'arrivée et de départ, il est recommandé qu'un nombre limité de personnes accompagne l'enfant au camp de jour. D'ailleurs, pour être en mesure de quitter avec l'enfant, toutes ces personnes doivent figurer sur la fiche santé de ce dernier. Pour effectuer une modification de fiche santé, il est demandé de la transmettre par courriel à l'adresse campdejour@ville.candiac.qc.ca.

Arrivée des enfants avec leur parent (voir la capsule d'information)

En voiture, les parents devront entrer dans le stationnement par l'endroit identifié et suivre le parcours délimité. À leur arrivée, un animateur posera les questions du formulaire de dépistage :

1. Revenez-vous de voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines ?
2. Ressentez-vous un ou des symptômes parmi les suivants : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte d'odorat soudaine sans congestion, fatigue extrême ?

Chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale)

Chez l'adulte : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale)

Chez la personne aînée : 37,8 °C (100 °F) et plus (température buccale)

Ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne

3. Avez-vous récemment été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou présentant l'un des symptômes mentionnés précédemment ?
4. Avez-vous passé un test de dépistage de la COVID pour lequel vous êtes toujours en attente d'un résultat ? Si oui, à quelle date?
5. Avez-vous reçu un diagnostic positif de la COVID-19 ? Si oui, à quelle date?

L'accès au camp de jour sera refusé à toutes personnes, enfant et employé, présentant des symptômes de la COVID-19, ayant voyagé dans les 14 derniers jours, ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes.

Lors du questionnaire, la présence de l'enfant sera également prise. Au débarcadère, il pourra descendre de la voiture et se diriger vers les lavabos afin de se laver les mains. L'animateur de l'enfant sera avisé de son arrivée et l'enfant sera accompagné à son local.

Si un parent souhaite parler à un responsable, un suivi téléphonique pourra être fait.

À la marche ou à vélo, les parents et les enfants devront se diriger vers une file prévue à cet effet. Un animateur sera présent afin de poser les questions du formulaire de dépistage et noter la présence des enfants.

Arrivée des enfants sans leur parent (voir la capsule d'information)

L'enfant arrivant seul, à la marche ou à vélo, devra avoir le formulaire de dépistage obligatoire imprimé, rempli et signé par son tuteur (voir le formulaire en annexe). Ainsi, il pourra le remettre à l'animateur à la réception à chaque matin.

Départ des enfants avec leur parent (voir la capsule d'information)

La procédure sera la même si les enfants sont inscrits au service de garde ou pas. Les parents se stationneront et se présenteront à la réception. Ils devront présenter une carte d'identité comprenant obligatoirement une photo*. Un animateur sera présent pour confirmer l'identité des parents et transmettre les messages quotidiens, s'il y a lieu. Les enfants seront ensuite appelés à la réception et pourront quitter avec leur parent après avoir lavé leurs mains aux lavabos.

En tout temps, des frais de retard de 5\$ par tranche de 10 minutes seront facturés advenant le non-respect des heures de départ.

*À noter que, pour les frères et sœurs mineurs, nous suggérons une carte étudiante ou la carte du citoyen de Candiac.

Départ des enfants sans leur parent (voir la capsule d'information)

À 16h00, après avoir lavé leurs mains aux lavabos, les enfants pourront quitter. L'animateur notera son heure de départ et s'assurera que tout est conforme pour le retour à la maison.

POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Tel que mentionné précédemment, l'accès au camp de jour sera refusé à toutes personnes, enfant et employé, présentant des symptômes de la COVID-19, ayant voyagé dans les 14 derniers jours, ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes :

- Fièvre
 - Soit 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale) chez l'enfant
 - Soit 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale) chez l'adulte
 - Soit 37,8 °C (100 °F) et plus (température buccale) chez la personne aînée
 - 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne
- Apparition ou aggravation d'une toux
- Difficultés respiratoires
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût

Advenant le cas où un enfant développe des symptômes au courant de la journée, il sera retiré de son groupe et sera supervisé par un responsable. Le parent en sera avisé par appel téléphonique et un suivi sera offert. Afin d'assurer la sécurité de tous, nous demandons qu'une personne soit disponible en tout temps pour venir chercher l'enfant présentant des symptômes.

L'enfant pourra réintégrer le camp de jour selon les recommandations de la Direction de la santé publique.

Autres mesures prises en réponse à la situation actuelle :

- La majorité des activités devront prendre place à l'extérieur. En cas de pluie ou de chaleur intense, les activités se dérouleront à l'intérieur. En tout temps, la rotation de plateaux et les grands rassemblements seront évités.
- Du personnel supplémentaire a été engagé afin de procéder à la désinfection du matériel d'animation. D'ailleurs, le matériel non lavable ne sera pas autorisé sur les sites.
- De la signalisation a été installée sur l'ensemble des sites afin de prévoir les déplacements entre les activités. Cela permettra d'éviter les croisements de groupes.
- Des distributeurs de désinfectant et des lavabos ont été installés pour favoriser une bonne hygiène en tout temps.
- Le code de vie a été bonifié afin que tous respectent les normes de distanciation physique et d'hygiène mises en place.

BON ÉTÉ À TOUS!